

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Professeur Olivier LUCIDARME

Conventionné honoraires libres

Consultations :

Le Jeudi de 12h à 18h et le vendredi de 8h30 à 13h

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Scanner Thoraco-abdomino-pelvien (oncologie)	De 87,86 à 127,86 euros	87,86 euro
Scanner Thoraco-abdomino-pelvien (hors oncologie)	De 71,22 à 111,22 euros	71,22 euros
Coloscopie virtuelle (au scanner)	De 61,20 à 141,20 euros	61,20 euros
IRM hépatique, pancréatique, abdominale, rectale, entéro IRM	De 69 à 129 euros	69 euros
Echo Doppler abdominale	De 75,60 à 125,60 euros	75,60 euros
Echographie de contraste	De 54,02 à 200 euros	54,02 euros

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.

Un devis des honoraires vous est toujours remis au moment du rendez-vous.

Service d'Imageries Spécialisées et des Urgences (SISU)
Hôpitaux Universitaires La Pitié-Salpêtrière-Charles Foix
83, boulevard de l'Hôpital – 75013 PARIS
Prise de rendez-vous auprès du secrétariat au :
Tél : 01 42 17 67 93
Email : cons.lucidarme@gmail.com

Paris, le 23/11/2023